
norme européenne

NF EN 61058-2-4

Décembre 2005

norme française

Indice de classement : C 61-124

ICS : 29.120.40

Interrupteurs pour appareils

Partie 2-4 : Règles particulières pour les interrupteurs à montage indépendant

E : Switches for appliances – Part 2-4 : Particular requirements for independently mounted switches

D : Geräteschalter – Teil 2-4 : Besondere Anforderungen an unabhängig montierte Schalter

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 5 novembre 2005, pour prendre effet à compter du 5 décembre 2005.

Correspondance

La norme européenne EN 61058-2-4:2005 a le statut d'une norme française. Elle reproduit intégralement la publication CEI 61058-2-4:1995 + A1:2003.

Analyse

Le présent document s'applique aux interrupteurs montés de manière indépendante pour appareils (mécaniques ou électroniques) manœuvrés à la main, au pied ou par d'autres activités humaines, pour faire fonctionner ou commander des appareils électriques et autres matériels pour usage domestique et analogue de tension assignée ne dépassant pas 480 V et de courant assigné ne dépassant pas 63 A.

Ce document entre dans le champ d'application de la Directive Basse Tension n° 73/23/CEE du 19/02/1973 modifiée par 93/68/CEE du 22/07/1993.

dow : 2008-06-01

Descripteurs

Appareillage électrique, interrupteur, spécification particulière, classification, marquage, protection contre chocs électriques, mise à la terre électrique, caractéristique de construction, protection contre l'humidité.

Modifications

Corrections

éditée et diffusée par l'Union Technique de l'Electricité et de la Communication (UTE) – BP 23 – 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex – Tél. : 01 40 93 62 00 – Fax : 01 40 93 44 08 – Courriel : ute@ute.asso.fr – Internet : <http://www.ute-fr.com/>
diffusée également par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) – 11, avenue Francis de Pressensé – 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex – Tél. : 01 41 62 80 00

AVANT-PROPOS NATIONAL

Ce document constitue la version française complète de la norme européenne EN 61058-2-4:2005 en reprenant le texte de la publication CEI 61058-2-4:1995 + A1:2003.

Les modifications du CENELEC (dans le présent document, l'annexe ZA uniquement) sont signalées par un trait vertical dans la marge gauche du texte.

Après consultation de son Conseil d'Administration et enquête probatoire, l'Union Technique de l'Électricité et de la Communication a voté favorablement au CENELEC sur le projet de EN 61058-2-4, le 19 avril 2005.

Correspondance entre les documents internationaux cités en référence et les documents CENELEC et/ou français à appliquer

Document international cité en référence	Document correspondant	
	CENELEC (EN ou HD)	français (NF ou UTE)
CEI 60227-3 (mod) (1993) A1 (1997)	HD 21.3 S3 (1995) + A1 (1999) ¹	NF C 32-201-3 (1998) + A1 (2000)
<p><i>Note : Les documents de la classe C sont en vente à l'Union technique de l'Électricité et de la Communication – BP 23 – 92262 Fontenay-aux-Roses cedex – Tél. : 01 40 93 62 00 ainsi qu'au service diffusion de l'Association française de normalisation – 11, avenue Francis de Pressensé – 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex – Tél. : 01 41 62 80 00.</i></p> <p><i>Les documents CEI sont en vente à l'UTE.</i></p>		

¹ Le HD 21.3 S3 :1995 et son A1:1999, qui sont en relation, mais ne sont pas directement équivalents, avec la CEI 60227-3:1993 et son A1:1997, s'appliquent.

NORME EUROPÉENNE

EN 61058-2-4

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Août 2005

ICS 29.120.40

Version française

Interrupteurs pour appareils
Partie 2-4: Règles particulières pour les interrupteurs
à montage indépendant
(CEI 61058-2-4:1995 + A1:2003)

Gerätescha ter

Teil 2-4: Besondere Anforderungen
an unabhängig montierte Scha ter
(IEC 61058-2-4:1995 + A1:2003)

Switches for appliances

Part 2-4: Particular requirements
for independently mounted switches
(IEC 61058-2-4:1995 + A1:2003)

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CENELEC le 2005-06-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles